



**Compte-rendu de la réunion du
Conseil d'Administration du
Mardi 3 février 2026 à 10 h
Centre d'affaires Crédit Coopératif
rue de Courcelles.**

Prochains CA :

- mardi 5 mai à l'issue de l'AG, en présentiel
- jeudi 4 juin, 10h, suivi d'un déjeuner
- octobre 2026, à préciser

Administrateurs présents :

Claire Besson, Évelyne Carré, Sylvie Durville, Patrick Falaise (visio), Jean Frébourg, Sylviane Grison, Marie-Christine Li Sen Lie, Stéphane Pette, Laurence Roquencourt, Karol Sachs, Claude Sevaistre (visio), Maryvonne Vanbleus.

Administrateurs excusés : Liliane Hernandez

Invités - Candidat(e)s : Sylvie Capon, Pascal Huchet, Michel Vlahovitch (visio)

Candidat excusé : François Lett

1. Accueil des candidats au Conseil d'administration

La présidente souhaite la bienvenue aux candidats administrateurs dont trois sont présents pour la 1ère fois : Sylvie Capon, Pascal Huchet, Michel Vlahovitch (visio).

Les candidats se présenteront à l'AG devant les adhérents (Court CV, engagements, motivations) et sont invités à transmettre au préalable leur texte à la présidente

Celle-ci se réjouit de cette nouvelle composition du CA, qui arrive ainsi à 16 membres, plus représentative de la diversité du Groupe (dont filiales).

2. Préparation de l'Assemblée générale

a) Partie organisation :

- les locaux sont réservés (CoopForum et Club). Une participation du Crédit Coopératif pour le café d'accueil et le déjeuner au Club a été demandée.

La privatisation de la brasserie déjà consultée l'année dernière pourra être une solution de repli.

- les emplois du temps du Président et du DG du Crédit Coopératif sont bloqués

- l'animation au Siège autour de cette AG, en lien avec la communication interne, est à prévoir (Claire Besson, Laurence Roquencourt, Stéphane Pette, Serge Desmyter). L'idée est de sensibiliser les salarié(e)s approchant de la retraite.

- Projection du diaporama des 15 ans, à mettre à jour (Jean Frébourg) sur l'écran devant CoopForum, reprise éventuellement sur les écrans des étages avec un teasing sur la tenue de l'AG et invitation faite aux salariés de rejoindre les anciens pour le café d'accueil.

- Profiter du passage des salariés vers le self à l'heure du déjeuner pour communiquer via un stand, de la documentation et une présence (Stéphane Pette volontaire) pour informer sur l'AACC, ses actions, et en particulier sur le grand intérêt de la mutuelle AACC-Klesia Mut'. Réalisation d'un document sur l'histoire du Crédit Coopératif (Claire Besson).

Les convocations sont faites environ 15 jours avant. Ce qui n'exclut-pas une information dans les supports auparavant.

b) Ordre du jour de l'AG

ODJ classique, avec un temps dédié à la mutuelle Klésia Mut' :

- Ouverture par la présidente de l'AACC
- Accueil par le président du Crédit Coopératif
- Renouvellement du CA. Trois administrateurs arrivent en fin de mandat. Deux se représentent :

Evelyne Carré et Jean Frébourg. Liliane Hernandez ne le souhaite pas.

Quatre nouveaux se présentent : Sylvie Capon, Pascal Huchet, François Lett, Michel Vlahovitch.

- Rapport financier
- Rapport moral
- Actions de l'AACC
- Perspectives 2026
- Point sur la mutuelle
- Questions diverses.

3. Compte rendu de gestion au 31 décembre 2025

Jean Frébourg présente rapidement l'exercice 2025 qui se termine avec un excédent de gestion de 6 014€ (pour 530€ budgétés). Il sera proposé à l'AG d'affecter cet excédent non pas en report à nouveau comme précédemment mais sur une ligne de réserve dédiée à la réalisation tous les 5 ans d'un événement marquant, soit 2029.

Le trésorier souligne la remarquable maîtrise des dépenses du voyage à Lille et des événements en général et en remercie les organisateurs.

La subvention du Crédit Coopératif (11 179€ en 2026), est indexée sur l'inflation (indice INSEE hors tabac) et sur le nombre d'adhérents. C'est elle qui confère une marge d'action à l'AACC, et son versement par le Crédit Coopératif est effectué dès envoi de la facture.

La question de l'adhésion à l'UARBP (Union des Amicales de Retraités des Banques Populaires) est évoquée : il y a intérêt à participer à des groupes de travail relatifs à la Mutuelle, au Site internet, notamment. Ils n'avancent pas vite mais les échanges sont intéressants. Les contacts en régions avec les amicales de BP régionales peuvent permettre des activités communes. Par ailleurs, par la pyramide des adhésions, cela fait lien avec des organisations nationales.

La question de l'abonnement à la revue « L'ancien de la banque », d'un intérêt discutable, et facturée à part, est mise à l'étude.

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2025							
DEPENSES	Budget 2025	Réalisation 2025	budget-réal	RECETTES	Budget 2025	Réalisation 2025	Réal-budget
				Solde C/C début exercice		582,99 €	
				Solde Livret A début exercice		10 962,06 €	
				Compte espèces		1,08 €	
Frais de banque	250 €	262,80 €	- 12,80 €	Cotisations	4 500 €	4 400,00 €	- 100,00 €
Frais généraux	150 €	156,69 €	- 6,69 €	Subvention CC	11 000 €	10 981,08 €	- 18,92 €
Frais d'assurance	120 €	119,53 €	0,47 €	Intérêts Livret "A"	600 €	370,35 €	- 229,65 €
Frais UARBP (adhésion-AG)	475 €	476,00 €	- 1,00 €	Intérêts Parts CC	175 €	174,03 €	- 0,97 €
Abonnements Revue	200 €	225,28 €	- 25,28 €				- €
Frais informatique	250 €	228,45 €	21,55 €				- €
Frais Assemblée Générale	3 500 €	2 208,66 €	1 291,34 €	Participation Assemblée Générale	1 250 €	1 160,00 €	- 90,00 €
Frais CA	- €	216,31 €	- 216,31 €				- €
Frais "Rencontre régionale"	2 500 €	- €	2 500,00 €	Participation "Rencontre régionale"	- €	- €	- €
Animations en régions	1 000 €	1 251,40 €	- 251,40 €	Participation "Animations en régions"	250 €	310,00 €	60,00 €
Initiatives ESS	1 000 €						
Visites	3 500 €	3 354,90 €	145,10 €	Visites	1 250 €	1 995,00 €	745,00 €
Voyage Lille	3 000 €	3 007,00 €	- 7,00 €	Voyage Lille	1 000 €	385,00 €	- 615,00 €
Réunions thématiques	2 500 €	2 180,00 €	320,00 €	Réunions thématiques	750 €	690,00 €	- 60,00 €
Rembt frais participations	1 800 €	824,29 €	975,71 €	Don		60,00 €	
Total des dépenses	20 245 €	14 511,31 €	5 733,69 €	Total des recettes	20 775 €	20 525,46 €	- 249,54 €

Sylviane Grison qui a contrôlé les comptes ne trouve pas de remarques à faire et souligne le travail d'amélioration technique fait par le trésorier et la trésorière adjointe, qui facilite beaucoup le travail de contrôle. Les améliorations seront poursuivies et finalisées en 2026.

4. Renouvellement des adhésions, liens avec les nouveaux retraités

Le nombre d'adhérents était de 190 au 31 décembre 2025, pour un objectif de 180, avec 16 nouveaux adhérents. Cela représente un montant de cotisations de 4 400€.

Au jour du CA, le nombre d'adhésions, avec règlement de la cotisation 2026, est de 120. Il augmente chaque jour.

En réponse à la demande de Michel Vlahovitch sur la proportion de retraités membres de l'AACC, Sylvie Durville estime à une trentaine environ le nombre annuel de départs. Il n'est pas possible de connaître le « stock » des anciens du groupe. Jean Frébourg qui suit des statistiques depuis plusieurs années constate globalement que la fidélité des anciens est plus forte que celle des plus jeunes, ce qu'on peut corrélérer à la durée de présence dans le groupe.

5. Point sur les activités

Le calendrier n'a pas évolué depuis la dernière réunion du CA. Tout est en ligne sur le site.

La communication sur la prochaine sortie est prête (Évelyne Carré, Marie - Christine Li Sen Lie).

Évelyne Carré est, par ailleurs, en phase de finalisation de la sortie Traversée de Paris (juin).

Pour le projet de visite sur une journée complète, comme Lille en 2025, la destination d'Orléans est étudiée. Sont suggérées aussi : Armada de Rouen (juin 2027) ; journée à Bordeaux (base sous-marine, musées, visite de la ville,...). Envisager de grouper avec un CA décentralisé ?

6. Point sur les projets : activités en région, réunions thématiques, ...

Le souhait que s'organisent en région des rencontres entre adhérents est très fort, cependant Jean Frébourg fait remarquer que compte tenu de la répartition des adhérents il y a peu de régions où cela paraît envisageable facilement.

Le CA envisage de renouer avec la pratique des réunions de Conseil en région.

La réflexion sur le prochain grand événement de 2029 peut commencer !

7. Budget prévisionnel 2026

Jean Frébourg présente la proposition du Bureau pour le budget 2026.

Le budget prévoit une allocation de 500 € de frais généraux pour l'opération de communication pour la Mutuelle

Demande est faite d'augmenter l'enveloppe des manifestations régionales. Ce qui est fait.

La ligne «Rencontres régionales» fait débat et elle est supprimée en l'absence de projet à ce jour pour 2026.

Les opportunités de cet ordre seront étudiées au coup par coup.

Le projet de budget 2026 s'établit ainsi :

Association des Anciens du Crédit Coopératif					
BUDGET 2026					
DEPENSES	Réalisé 2025	Budget 2026	RECETTES	Réalisé 2025	Budget 2026
Frais de banque	262,80 €	280,00 €	Cotisations	4 400,00 €	4 500,00 €
Frais généraux	156,69 €	700,00 €	Subvention CC	10 981,08 €	11 200,00 €
Frais d'assurance	119,53 €	150,00 €			
Frais UARBP (adhésion-AG)	476,00 €	500,00 €	Intérêts Livret "A"	370,35 €	200,00 €
Abonnements Revue	225,28 €	250,00 €	Intérêts Parts CC	174,03 €	180,00 €
Frais informatiques	228,45 €	250,00 €			
Frais Assemblée Générale	2 208,66 €	3 600,00 €	Participation Assemblée Générale	1 160,00 €	1 200,00 €
Frais CA	216,31 €	1 000,00 €			
Animations en régions	1 251,40 €	1 500,00 €	Animations en régions	310,00 €	350,00 €
Initiatives ESS		1 000,00 €	Initiatives ESS		300,00 €
Visites	3 354,90 €	3 500,00 €	Visites	1 995,00 €	2 000,00 €
Voyage (Lille 2025)	3 007,00 €	3 000,00 €	Voyage (Lille 2025)	385,00 €	350,00 €
Réunions thématiques	2 180,00 €	2 800,00 €	Réunions thématiques	690,00 €	800,00 €
Remboursement frais participation	824,29 €	1 000,00 €	Don	60,00 €	
Total des dépenses	14 511,31 €	19 530,00 €	Total des recettes	20 525,46 €	21 080,00 €
Résultat excédentaire	6 014 €	1 550 €	Résultat déficitaire (*)	- €	- €

8. Point sur la Mutuelle Klesia Mut'

Laurence Roquencourt, dans la continuité du dernier CA, présente la situation actuelle, éclairée par l'étude du contrat signé en 2017 entre l'AACC et Klesia Mut'. C'est la base de la relation avec la mutuelle. Actuellement nous n'avons pas de correspondant avec qui discuter. Nous attendons la désignation du successeur de celui qui vient d'être muté, mais la personne qui réalise les actes administratifs est bien en poste.

La communication Klesia Mut' sur les échéanciers 2026 a été faite assez tardivement, et fera l'objet d'un nouveau courrier aux adhérents car il y a une erreur minime de centimes, qui ne change pas les choses. La communication faite par l'AACC a fait l'objet de 5 demandes d'adhérents (sur 106 concernés)

Ce qu'on constate :

- Les garanties sont du niveau « Confort » de Klésia Mut' pour un tarif moins élevé.
- Il n'y a pas de tarification différenciée liée à l'âge de l'assuré. Plus le nouvel adhérent est âgé, plus l'écart de tarif en faveur de notre contrat se creuse.
- Les évolutions 2026 des cotisations doivent permettre un atterrissage 2026 à l'équilibre.

Des actions sont cependant indispensables :

- Stopper la hausse de l'âge moyen des adhérents, en suscitant l'adhésion de « jeunes » retraités.
- Veiller à rester compétitifs par rapport aux offres du marché.
- Limiter l'attrition.
- Nouer un contact avec les adhérents mutuelle / non-adhérents AACC.
- Instaurer des échanges périodiques avec Klésia Mut' (4 fois / an). Prévoir un RV avec le nouvel interlocuteur fin mars, puis fin juin.
- Etudier les garanties, notamment pour l'Optique.
- Revisiter le contrat et la notice d'information.
- Négocier la conservation des excédents éventuels de notre contrat.
- Modifier la partie relative à Klésia Mut' dans la note adressée aux futurs retraités par la DRH
- Ajouter le comparatif entre Klésia Mut'-AACC vs Klésia Mut' (version simplifiée) sur le site internet AACC.

- Présenter des candidat(e)s issus du CA de l'AACC aux élections 2026 des délégués à l'AG de Klésia Mut'.

Section 3. « Contrats collectifs facultatifs ». Les délégués actuels (2022) : D. Balle, J.J. Poriel, A. Toussaint.

A ce jour 106 adhérents AACC sont adhérents Klésia Mut' ; soit plus de 50 %.

Le taux d'adhésion conjoint est plus élevé chez les adhérents AACC « anciens ».

Le taux d'adhésion à la mutuelle est bas pour les adhérents « récents » (à partir de 2022/2023).

Il faut analyser la liste des adhérents à la mutuelle qui n'adhèrent pas à l'AACC, en distinguant les personnes ayant atteint l'âge de la retraite avant/après 2017 (62 ans).

Deux questions :

- L'adhésion AACC doit-elle être un préalable à l'adhésion à la Mutuelle, avec obligation de demeurer adhérent de l'AACC ?

Corollaire : faut-il étendre cette pratique aux adhérents à la mutuelle partis en retraite post-2017 ?

- Comment renouer un contact avec les adhérents de notre contrat partis à la retraite ante 2017 et non adhérents AACC ?

Le contrat est conclu entre l'AACC et Klésia Mut'. Les adhésions AACC et Klésia Mut' sont de ce fait liées.

- Un adhérent AACC n'est pas obligé d'adhérer à la mutuelle car le contrat est « facultatif ».

- En revanche un adhérent au contrat AACC - Klésia Mut' est nécessairement un adhérent AACC.

Cela se retrouve de façon explicite dans le contrat qui prévoit un rôle important de l'association.

Il faut donc décider des mesures à prendre pour tous les adhérents actuels à la Mutuelle ayant souscrit entre 2017 et aujourd'hui, ainsi que les nouveaux adhérents à venir. Cela induit chaque année un contrôle en parallèle des adhésions.

Il est proposé de faire un courrier pour les adhérents Klésia Mut' ante 2017 (environ 240).

A la question de Karol Sachs sur la possibilité de faire adhérer les enfants majeurs : il faut qu'ils soient encore rattachés au foyer fiscal de l'adhérent AACC ; ce qui limite les cas.

Pascal Huchet témoigne que l'absence antérieure de correspondant identifié pour répondre aux questions sur la mutuelle a impacté son choix d'une autre piste.

Cela ne devrait plus être le cas à l'avenir avec les mises à jour du site internet, du mail adressé par la DRH puis par l'AACC aux futurs retraités, avec une clarification des modalités et du circuit d'adhésion à la mutuelle. **Laurence Roquencourt est nommée référente au sein du CA.**

Le sujet sera abordé bien sûr avec la mutuelle qui doit elle aussi apporter une amélioration de ses réponses.

Ce point sur la mutuelle fera l'objet d'une présentation synthétique précise au cours de l'AG.

Sera annoncée aux participants une réunion dans les locaux de la Mutuelle, dédiée au contexte général des dépenses de santé en France, aux garanties offertes par notre contrat, etc., qui serait à planifier avec Klésia Mut' début octobre 2026 (en ayant les comptes définitifs 2025 et l'atterrissage prévisionnel 2026).

9. Site AACC

Patrick Falaise communique les statistiques d'utilisation.

Au 31 janvier 2026, 196 adhérents sont activés sur le site.

87 adhérents se sont connectés depuis le 1^{er} janvier 2026.

Sur les 18 nouveaux adhérents en 2025, 9 ne se sont jamais connectés

Sur les 22 nouveaux adhérents en 2024, 7 ne se sont jamais connectés

Sur les 9 nouveaux adhérents en 2023, 2 ne se sont jamais connectés.

Le site n'est donc pas encore très utilisé, il faut plus communiquer sur son existence et continuer à l'animer, à actualiser les textes.

10. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et l'heure du déjeuner arrivée, la séance est levée.

La présidente

Claire Besson